

Homologations des produits phytosanitaires pour les cultures maraîchères : mise à jour 2/2023

Version juillet 2023

Auteurs

Martina Keller
Anouk Guyer
Matthias Lutz

Pour les détails, nous recommandons de consulter la base de données «DATAphyto» (www.dataphyto.agroscope.info) et l'Index des produits phytosanitaires de l'OSAV (www.psm.admin.ch).

De plus en plus souvent, les firmes remplacent les autorisations dont elles disposent pour des produits phytosanitaires par des autorisations de vente pour des produits synonymes. Selon qu'un produit est associé à l'autorisation originale ou à une nouvelle autorisation de vente, les indications autorisées peuvent être différentes. C'est pourquoi, lorsque l'on s'informe des indications autorisées, il est important de s'assurer que le **numéro W sur l'emballage** correspond bien au numéro W dans les banques de données. Pour des raisons de clarté, les produits vendus en petites quantités et utilisés principalement à des fins non professionnelles ne sont pas répertoriés.

Cette liste n'offre pas de garantie d'exhaustivité ni d'exactitude absolue. Seuls les documents originaux de l'homologation (disponibles chez les firmes et auprès du service responsable de l'homologation) ont une portée juridique contraignante!

Insecticides : nouvelles indications

Culture	Organisme nuisible	Produit (firme, numéro W)	Matière active
Asperge	Thrips	Audienz (Omya, W-6020) BIOHOP AudiENZ (Renovita, W-6020-1) Elvis (Stähler, W-6020-2)	Spinosad
Cresson de jardin	Chenilles défoliatrices Mouches mineuses Thrips	Audienz (Omya, W-6020) BIOHOP AudiENZ (Renovita, W-6020-1) Elvis (Stähler, W-6020-2)	Spinosad
Plein air : artichaut	Chenilles défoliatrices	Audienz (Omya, W-6020) BIOHOP AudiENZ (Renovita, W-6020-1) Elvis (Stähler, W-6020-2)	Spinosad
Plein air : chicorée pommée et chicorée à feuilles	Mouches mineuses	Audienz (Omya, W-6020) BIOHOP AudiENZ (Renovita, W-6020-1) Elvis (Stähler, W-6020-2)	Spinosad
Plein air : courges (écorce non comestible) Plein air : melons Plein air : pastèques	Chenilles défoliatrices Thrips	Audienz (Omya, W-6020) BIOHOP AudiENZ (Renovita, W-6020-1) Elvis (Stähler, W-6020-2)	Spinosad



Insecticides : nouvelles indications (suite)

Culture	Organisme nuisible	Produit (firme, numéro W)	Matière active
Plein air : fèves Plein air : pois non écosés	Chenilles défoliatrices Mouches mineuses Thrips	Audienz (Omya, W-6020) BIOHOP AudiENZ (Renovita, W-6020-1) Elvis (Stähler, W-6020-2)	Spinosad
Plein air : raves de Brassica rapa et B. napus	Chenilles défoliatrices Mouche du chou	Audienz (Omya, W-6020) BIOHOP AudiENZ (Renovita, W-6020-1) Elvis (Stähler, W-6020-2)	Spinosad
Serre : concombres	Mouches mineuses	Audienz (Omya, W-6020) BIOHOP AudiENZ (Renovita, W-6020-1) Elvis (Stähler, W-6020-2)	Spinosad
Serre : courges à peau comestible	Chenilles défoliatrices	Audienz (Omya, W-6020) BIOHOP AudiENZ (Renovita, W-6020-1) Elvis (Stähler, W-6020-2)	Spinosad
Serre : courges à peau comestible	Mouches mineuses Thrips	Audienz (Omya, W-6020) BIOHOP AudiENZ (Renovita, W-6020-1) Elvis (Stähler, W-6020-2)	Spinosad
Serre : poivrons	Teigne de la tomate	Audienz (Omya, W-6020) BIOHOP AudiENZ (Renovita, W-6020-1) Elvis (Stähler, W-6020-2)	Spinosad
Serre: pourpier commun	Chenilles défoliatrices Mouches mineuses	Audienz (Omya, W-6020) BIOHOP AudiENZ (Renovita, W-6020-1) Elvis (Stähler, W-6020-2)	Spinosad
Chicorée pommée et chicorée à feuilles Laitues à tondre (Asteraceae)	Chenilles défoliatrices	Delfin (Andermatt, W-6552) Biohop DelFIN (Renovita, W-6552-4)	Bacillus thuringiensis var. kurstaki
Concombres Courges (écorce non comestible) Courges à peau comestible Melons Pastèques	Chenilles défoliatrices	Delfin (Andermatt, W-6552) Biohop DelFIN (Renovita, W-6552-4)	Bacillus thuringiensis var. kurstaki
Épinards	Chenilles défoliatrices	Delfin (Andermatt, W-6552) Biohop DelFIN (Renovita, W-6552-4)	Bacillus thuringiensis var. kurstaki
Plein air : artichauts	Chenilles défoliatrices	Delfin (Andermatt, W-6552) Biohop DelFIN (Renovita, W-6552-4)	Bacillus thuringiensis var. kurstaki
Plein air : maïs sucré	Chenilles défoliatrices	Delfin (Andermatt, W-6552) Biohop DelFIN (Renovita, W-6552-4)	Bacillus thuringiensis var. kurstaki
Plein air : poireaux	Teigne du poireau	Delfin (Andermatt, W-6552) Biohop DelFIN (Renovita, W-6552-4)	Bacillus thuringiensis var. kurstaki
Serre : tomates*	Effet partiel : ériophyides libres	Netzschwefel Stulln (Andermatt, W-7227)	Soufre
Plein air : choux**	Effet partiel: altises	Surround (Stähler, W-6416)	Caolin

* Remarque: l'indication ne peut pas être illustrée dans DATAphyto, car un produit peut être un fongicide, un insecticide/acaricide ou un herbicide dans la banque de données. Dans le cadre de l'Info maraîchère, nous attirerons l'attention de notre lectorat lorsque l'organisme nuisible concerné est un ériophyide (agent de l'acariose bronzée). ** Préparation de la bouillie : porter un masque de protection respiratoire (P2).

Insecticides : nouveaux produits et autorisations de vente

Nom du produit	Firme	Numéro W	Matière active	Utilisation analogue à
Glumalt SL	Andermatt	W-6936-4	Maltodextrine	Majestik (Omya)

Insecticides : modifications

Nom du produit	Firme	Numéro W	Matière active	Remarques
Siva 50 Vesol Pro Vista	Omya Syngenta Leu Gyax	W-4682 W-4682-3 W 4682-1	Acides gras en C7- C18	Pour les indications pucerons et tétranyques dans la rubrique « cultures maraîchères en général » ainsi que pour l'indication mouches blanches dans « aubergines, haricots, concombres, poivrons, tomates et courgettes », il n'y a plus de délai d'attente.

Fongicides : nouvelles indications

Culture	Organisme nuisible	Produit (firme, numéro W)	Matière active
Concombres	Mildiou des cucurbitacées	Airone (Andermatt, W-7035)	Cuivre (sous forme d'oxychlorure) Cuivre (sous forme d'hydroxyde)
Courges oléagineuses	Mildiou des cucurbitacées	Airone (Andermatt, W-7035)	Cuivre (sous forme d'oxychlorure et) Cuivre (sous forme d'hydroxyde)
Melons Pastèques	Mildiou des cucurbitacées	Airone (Andermatt, W-7035)	Cuivre (sous forme d'oxychlorure) Cuivre (sous forme d'hydroxyde)
Épinards	Pied noir / anthracnose de l'épinard (Colletotrichum)	Maxim 480 FS (Syngenta, W-7111)	Fludioxonil
Plein air : fenouil bulbeux	Alternarioses	Maxim 480 FS (Syngenta, W-7111)	Fludioxonil
Radis de tous les mois	Fonte des semis des crucifères	Maxim 480 FS (Syngenta, W-7111)	Fludioxonil
Serre : aubergines	Flétrissement fusarien	Maxim 480 FS (Syngenta, W-7111)	Fludioxonil
Serre : cucurbitacées	Flétrissement fusarien Gommose des cucurbitacées	Maxim 480 FS (Syngenta, W-7111)	Fludioxonil
Serre : poivrons	Flétrissement fusarien	Maxim 480 FS (Syngenta, W-7111)	Fludioxonil
Plein air: poireaux	Effet partiel : taches pourpres ou alternariose des Allium	Serenade ASO (Bayer; W-7253)	Bacillus amyloliquefaciens
Radis de tous les mois Radis longs	Effet partiel : maladie des taches noires du chou sclérotiniose	Serenade ASO (Bayer; W-7253)	Bacillus amyloliquefaciens
Serre : ail Serre : échalote	Effet partiel : botrytis des feuilles de l'oignon	Serenade ASO (Bayer; W-7253)	Bacillus amyloliquefaciens
Chicorée scarole Chicorée frisée	Oïdium des astéracées	Vitisan (Andermatt, W-6940)	Bicarbonate de potassium

Herbicides : nouvelles indications

Culture	Organisme nuisible	Produit (firme, numéro W)	Matière active
Plein air : ail [planté]	Dicotylédones annuelles Dicotylédones vivaces	Lentagran (Leu & Gygax, W-7231)	Pyridate
Plein air : brocoli	Dicotylédones annuelles Dicotylédones vivaces	Lentagran (Leu & Gygax, W-7231)	Pyridate
Plein air : choux de Bruxelles	Dicotylédones annuelles Dicotylédones vivaces	Lentagran (Leu & Gygax, W-7231)	Pyridate
Plein air : choux frisés non pommés [plantés]	Dicotylédones annuelles Dicotylédones vivaces	Lentagran (Leu & Gygax, W-7231)	Pyridate
Plein air : choux frisés non pommés [semés]	Dicotylédones annuelles Dicotylédones vivaces	Lentagran (Leu & Gygax, W-7231)	Pyridate
Plein air : choux moelliers	Dicotylédones annuelles Dicotylédones vivaces	Lentagran (Leu & Gygax, W-7231)	Pyridate
Plein air : maïs sucré	Dicotylédones annuelles Dicotylédones vivaces	Lentagran (Leu & Gygax, W-7231)	Pyridate
Plein air : oignons en bottes *	Dicotylédones annuelles Dicotylédones vivaces	Lentagran (Leu & Gygax, W-7231)	Pyridate
Plein air : scorsonères	Dicotylédones annuelles Dicotylédones vivaces	Lentagran (Leu & Gygax, W-7231)	Pyridate
Oignons (condiment) Oignons potagers*	Dicotylédones annuelles Dicotylédones vivaces	Lentagran (Leu & Gygax, W-7231)	Pyridate
Oignons en bottes *	Dicotylédones annuelles Dicotylédones vivaces	Lentagran (Leu & Gygax, W-7231)	Pyridate

* Remarque: L'indication oignons existant jusqu'ici a été divisée en une indication «oignons en bottes» et une indication «oignon (condiment) et oignon potager». Lentagran peut être utilisé pour ces indications dès le stade BBCH 13, au dosage maximal de 2 kg/ha(délai d'attente 28 jours).

Une indication complémentaire «plein champ: oignons en bottes» a été autorisée (procédure de demande C): Lentagran est autorisé dans la culture dès le stade BBCH 11-12 (délai d'attente : 28 jours). Pour cette indication, les 2 kg/ha peuvent être appliqués en split selon les données fournies par la détentrice de l'autorisation.

La combinaison des deux indications «oignons en bottes» et «plein champ: oignons en bottes» s'excluent dans la mesure où l'autorisation ne porte que sur 2 kg/ha au maximum.

Pour les producteurs, les textes de ces autorisations peuvent paraître bizarres. La procédure d'autorisation C est une procédure administrative, ce qui implique des limites étroites à cette procédure qui cependant a déjà souvent permis de combler avec une relative simplicité des lacunes (usages mineurs) dans les indications existantes.

Herbicides : nouveaux produits et autorisations de vente

Nom du produit	Firme	Numéro W	Matière active	Utilisation analogue à
Caravel	Leu Gygax	W-7168-2	Clomazone	Cargon S (Stähler)

Délai d'utilisation dès 2023

Le tableau ci-dessous groupe les produits dont l'autorisation a été révoquée en cultures maraîchères pour toutes les indications ou pour certaines d'entre elles, et pour lesquels le délai d'utilisation des stocks échoit jusque l'année 2025.

Agroscope ne garantit d'aucune manière l'exhaustivité de la liste ci-dessous.

Matière(s) active(s)	Produit (firme)	Numéro W	Délai de vente	Délai d'utilisation	Remarques
Insecticides					
Etoxazole (acaricide)	Arabella (Omya)	W-6189		31.10.2023	
Etofenprox	Blocker (Omya)	W-7274-1	21.02.2024	21.02.2025	Substitué par Blocker (Omya, W-7541)
Fongicides					
Coniothyrium minitans	Contans WG (Bayer) Contans WG (Andermatt)	W-6965 W-6965-1		05.04.2024 30.06.2024	
Cyazofamide	Ranman (Leu & Gyax)	W-6173		31.05.2024	
Trifloxystrobin	Flint HG	W-7348	29.02.2024	28.02.2025	
Herbicides					
Fluroxypyr	Starane Max (Stähler)	W-7202-1	08.11.2023	08.11.2024	Substitué par Starane Max (Stähler, W-7434-1)
Pyridate	Herbasan (Omya)	W-7145-1	21.02.2024	21.02.2025	Substitué par Herbasan (Omya W-7539-1)

OPPh = Ordonnance sur les produits phytosanitaires

Vous trouvez une liste des produits phytosanitaires retirés avec délais d'écoulement de stocks et d'utilisation sur <https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/zulassung-pflanzenschutzmittel/anwendung-und-vollzug/zurueckgezogene-pflanzenschutzmittel.html>

Impressum

Éditeur	Agroscope Müller-Thurgau-Strasse 29 8820 Wädenswil www.agroscope.ch
Rédaction	Martina Keller
Copyright	© Agroscope 2023
ISSN	2296-7230 (online)

Exclusion de responsabilité

Agroscope décline toute responsabilité en lien avec la mise en œuvre des informations mentionnées ici. La jurisprudence suisse actuelle est applicable.